



## Catégories de personnes vulnérables

En précisant les catégories de personnes vulnérables à une maladie de COVID-19, l'OFSP tient compte de l'état actuel des connaissances scientifiques et des évaluations des sociétés médicales suisses. L'OFSP actualise en permanence les catégories de personnes vulnérables.

Les personnes considérées comme particulièrement vulnérables sont:

- A Personnes âgées de  $\geq$  65 ans**
- B Personnes âgées de  $\geq$  16 ans atteints des maladies chroniques selon la liste ci-dessous**
- C Personnes âgées de  $\geq$  16 ans atteints de la trisomie 21**

Les personnes âgées de  $\geq$  16 ans atteintes d'une des maladies chroniques suivantes (group B), sont considérées comme vulnérables:

### 1. Hypertension artérielle

- Hypertension artérielle avec atteinte d'organes cibles
- Hypertension artérielle résistante au traitement

### 2. Maladies cardiovasculaires

#### 2.1 Critères généraux

- Patients avec dyspnée de classe fonctionnelle NYHA II–IV et NT-Pro BNP >125pg/ml
- Patients ayant au moins 2 facteurs de risques cardiovasculaires (dont du diabète ou de l'hypertension artérielle)
- Antécédent d'attaque cérébrale et/ou vasculopathie symptomatique
- Insuffisance rénale chronique (stade 3, DFG <60ml/min)

#### 2.2 Autres critères

##### 2.2.1 Maladie coronarienne

- Infarctus du myocarde (STEMI et NSTEMI) au cours des 12 derniers mois
- Syndrome coronarien chronique symptomatique malgré un traitement médical (indépendamment de toute revascularisation préalable)

##### 2.2.2 Maladie des valves cardiaques

- Sténose modérée ou sévère et/ou régurgitation associée à au moins un critère général
- Tout remplacement valvulaire chirurgical ou percutané associé à au moins un critère général

##### 2.2.3 Insuffisance cardiaque

- Patients ayant une dyspnée de classe fonctionnelle NYHA II–IV ou NT-Pro BNP > 125pg/ml malgré un traitement médical de toute FEVG (ICFEP, ICFEI, ICFER)
- Cardiomyopathie de toute origine
- Hypertension artérielle pulmonaire

##### 2.2.4 Arythmie

- Fibrillation atriale avec un score CHA2DS2-VASc d'au moins 2 points
- Implantation préalable d'un stimulateur cardiaque (y c. implantation d'un appareil d'ICD et/ou de CRT) associée à un critère général

##### 2.2.5 Adultes atteints d'une maladie cardiaque congénitale

- Maladie cardiaque congénitale selon l'évaluation individuelle par le cardiologue traitant



### 3. Diabète

- Diabète sucré, avec complications tardives ou une HbA1c  $\geq$  8%

### 4. Maladies pulmonaires et respiratoires chroniques

- Maladies pulmonaires obstructives chroniques, stades II-IV de GOLD
- Emphysème pulmonaire
- Asthme bronchique non contrôlé, notamment sévère
- Maladies pulmonaires interstitielles / fibrose pulmonaire
- Cancer actif des poumons
- Hypertension artérielle pulmonaire
- Maladie vasculaire pulmonaire
- Sarcoïdose active
- Fibrose kystique
- Infections pulmonaires chroniques (mycobactérioses atypiques, bronchectasies, etc.)
- Patients sous assistance respiratoire
- Maladies associées à une capacité pulmonaire fortement réduite

### 5. Maladies/traitements qui affaiblissent le système immunitaire

- Immunosuppression sévère (p. ex., infection au VIH avec un nombre de cellules T CD4+  $<$  200/ $\mu$ l)
- Neutropénie ( $<$ 1'000 neutrophiles/ $\mu$ l)  $\geq$ 1 semaine
- Lymphocytopénie ( $<$ 200 lymphocytes/ $\mu$ l)
- Immunodéficiences héréditaires
- Prise de médicaments qui répriment les défenses immunitaires (p. ex., prise de glucocorticoïdes durant une longue période [une dose équivalente de prednisolone  $>$  20 mg/jour], anticorps monoclonaux, cytostatiques, produits biologiques, etc.)
- Lymphomes agressifs (tous les types)
- Leucémie lymphatique aiguë
- Leucémie myéloïde aiguë
- Leucémie aiguë promyélocytaire
- Leucémie polymphocytaire T
- Lymphome primitif du système nerveux central
- Transplantation de cellules souches
- Amyloïdose (amyloïdose à chaînes légères [AL])
- Leucémie lymphatique chronique
- Myélome multiple
- Drépanocytose
- Greffe de moelle osseuse
- Greffe d'organes
- Personnes sur liste d'attente en vue d'une greffe

### 6. Cancer

- Cancer en traitement médical



## 7. Obésité

- Patients ayant un indice de masse corporelle (IMC) d'au moins 35 kg/m<sup>2</sup>

## 8. Maladies hépatiques

- Cirrhose du foie

## 9. Maladies rénales

- Insuffisance rénale chronique avec DFG < 60 ml/min

### **Information sur les recommandations de vaccination pour les femmes enceintes :**

Les femmes enceintes sans facteurs de risque ne font pas partie des personnes vulnérables (PV). Pour elles, il existe une recommandation pour une vaccination contre le COVID-19 dans le cas individuel. Les femmes enceintes atteintes de maladies chroniques selon la liste ci-dessus sont considérées comme PV en raison de leur maladie préexistante. Plus d'informations sont disponibles dans les Directives et recommandations pour la vaccination contre le COVID-19.